

Publications pour les associations d'HELFAUT-BILQUES

Nous vous prions de respecter quelques règles afin que vos annonces paraissent dans les meilleurs délais possibles.

AVANT la manifestation :

- 1) Adressez vos publications d'évènements aux webmasters uniquement :
sitehelfaut@gmail.com
Les annonces envoyées à la mairie ne seront pas publiées.
- 2) Celles-ci doivent être rédigées sous format texte uniquement. (Word de préférence).
- 3) Les photos sous format Jpeg
- 4) Les publications sont sous l'entière responsabilité du président de l'association concernée. (rédaction, orthographe, etc....)
- 5) Le délai d'envoi de votre annonce devra être de 3 semaines avant la manifestation, nous la mettrons en ligne le plus rapidement possible dans le courant de la semaine suivant la réception de celle-ci.
- 6) EN CAS D'ANNULATION, veuillez nous prévenir le plus rapidement possible afin de rester crédibles aux yeux des visiteurs du site.

APRES la manifestation :

- 1) Envoyez votre compte rendu 15 jours maximum après l'évènement, avec les mêmes règles que pour l'annonce, (délai, formats textes et photos) nous la mettrons en ligne dans la semaine qui suit.

Nous nous réservons le droit de ne pas publier votre annonce si elle n'est pas conforme à la loi française informatique et liberté, Si tel était le cas, nous vous le signalerons par mail.

Nous comptons sur votre compréhension et attendons vos premières annonces avec impatience.

Les Webmasters :

Hervé, Thierry et Claudine.